Carrefour économisera environ 300 millions d’euros en recrutant en CDI des jeunes des quartiers prioritaires pendant que les autres passeront en contrat pro

22/04/2021 à 17h35



Pour aider les jeunes largement impactés par un marché de l’emploi en crise, l’État subventionne les contrats de professionnalisation. Carrefour profite de l’occasion pour remplacer ses CDD et ainsi faire des économies.

Ève (1) n’en revient toujours pas. Depuis sept mois, elle travaillait à la caisse d’un Carrefour du Nord de la France. Son CDD s’achève dans les jours qui viennent et on lui a promis qu’il serait renouvelé. Mais son manager lui propose un drôle de deal : **une prolongation au même poste… en alternance.** C’est ça ou rien. « Je n’ai pas plus d’explication à te donner, ça vient de la RH », lui assure son supérieur. La jeune femme refuse finalement le contrat pro moins bien payé

qui lui est proposé et se retrouve au chômage.

Dans une autre enseigne du groupe, en Île-de-France, Marie (1), la vingtaine, travaillait en réserve. Elle n'a pas été renouvelée. Victime d'un accident du travail après avoir porté une charge importante, elle est immobilisée plusieurs semaines, peu avant le renouvellement de son CDD. Sa direction a décidé de s'en séparer, sans ménagement. **Aux quatre coins de la France, plusieurs salariés décrivent les mêmes méthodes.** « Depuis novembre, tout est bon pour ne pas renouveler un CDD. Ceux qui ont moins de 29 ans se voient proposer un contrat pro. S'ils refusent, ils ne sont pas renouvelés. ….

(…) Chez les syndicats, cette annonce a fait plus que grincer des dents. À l'unisson, ils dénoncent une méthode « **perverse qui détruit des CDD déjà en place » pour les remplacer par des jeunes en alternance ou des contrats-aidés.**

Objectif selon les syndicats : faire des économies en engrangeant les subventions. Un jeune en contrat pro alterne temps de formation et temps en entreprise. Il est payé au maximum à 90% du Smic, pour un job au drive ou en caisse où il sera vite aussi performant qu'un autre. L'employeur est également exonéré, en très grande partie, de cotisations sociales et patronales. Si l'on cumule ces avantages avec l'aide exceptionnelle pour les employeurs, c'est le jackpot : **Carrefour fait presque 60% d'économies, par rapport à un salarié classique au Smic.…**

Quant aux recrutements en CDI, Carrefour privilégie les jeunes issus de « **Quartiers de la Politique de la Ville** » (QPV) dont le recrutement est lui aussi subventionné par l'État. Sur un CDI Carrefour va économiser, en cumulé sur trois ans, 15.000 euros. Au total, selon nos calculs, entre les contrats pro et ces emplois aidés, **Carrefour économisera environ 100 millions d'euros par an pendant trois ans.…**.

Streetpress